

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 24 (2012)
Heft: 95

Artikel: Mille nouveaux professeurs assistants
Autor: Amrhein, Valentin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-970946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mille nouveaux professeurs assistants

Si la Suisse ne réforme pas profondément ses hiérarchies universitaires, elle devra importer ses élites de l'étranger. Telle est la crainte de certains jeunes chercheurs. *Par Valentin Amrhein. Illustration David Cutler*

L'analyse « Vision 2020 », signée par six chercheurs issus de différentes disciplines, relève que la Suisse a de plus en plus de difficulté à encourager les jeunes talents à embrasser une carrière académique. Ce manque d'attrait serait dû, selon eux, aux hiérarchies très verticales des universités helvétiques. Par comparaison avec les pays anglo-saxons, une telle carrière y est particulièrement incertaine.

« Vision 2020 » présente une comparaison entre les systèmes des hautes écoles de Suisse, de Suède et des Etats-Unis. Il en ressort que notre pays compte davantage de postes de postdoc à durée déterminée que de postes de professeur. Aux Etats-Unis et en Suède, le nombre de scientifiques bénéficiant d'un poste fixe est en revanche supérieur, et de loin, à celui de postdocs à durée déterminée. Les jeunes chercheurs ont donc plus de chances d'être engagé à long terme dans une université.

« Il est vrai qu'en Suisse, pour un professeur, nous avons beaucoup de postdocs », explique Ulrich Suter, professeur émérite de l'EPFZ et président de l'Académie suisse des sciences techniques. Ce dernier note cepen-

dant que, fondamentalement, les Etats-Unis et la Suisse ne sont pas comparables. Outre-Atlantique, de nombreux postes de professeur se trouvent dans des hautes écoles où les exigences de qualité sont moins élevées que chez nous. Qui ne réussit pas à entrer dans une université de pointe a encore de bonnes chances d'obtenir un emploi dans un institut moins renommé.

En Suisse, les chercheurs très qualifiés sont contraints de s'expatrier ou de tenter leur chance hors des universités, s'il n'est pas déjà trop tard. « Qui essaie à 45 ans d'intégrer le marché du travail fait, dans la plupart des cas, un rude atterrissage et n'est souvent plus bon à rien. Heureux le pays susceptible de se permettre de gâcher ainsi ses ressources », écrivent les auteurs de l'étude. Ces derniers proposent de réduire le nombre de postdocs par le biais d'une sélection plus sévère lors de l'attribution de postes à durée déterminée après le doctorat et en réduisant l'ampleur de certaines chaires qui sont surdotées dans ce domaine. Mais la mesure la plus importante consisterait en la création de nouveaux postes: les jeunes chercheurs proposent un financement spécial de la Confédération jouant le rôle d'incitation pour les universités. Objectif: voir ces dernières créer jusqu'à mille postes de professeur assistant en « tenure track » ou prétitularisation conditionnelle, c'est-à-dire avec la possibilité d'un engagement à durée indéterminée en cas d'excellentes performances.

Cette idée est en partie perçue comme une ingérence dans l'autonomie des universités. « Leur liberté serait maintenue puisqu'elles pourraient accepter ou refuser l'offre de la Confédération », réplique Uta Paszkowski, biologiste, co-auteur de « Vision 2020 » et victime, elle-même, du système. Lorsque son statut de professeure boursière du FNS est arrivé à terme, elle n'a pas trouvé de poste fixe en Suisse. Entre-temps, elle a été embauchée comme Senior Lecturer à l'Université de Cambridge. Alors que les pouvoirs publics suisses ont investi des millions dans sa formation, elle est aujourd'hui obligée de mettre son talent à disposition d'un autre pays. Au moins, elle peut le faire dans l'une des meilleures universités du monde. ■

« Une image totalement dépassée »

Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle et président de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), s'oppose à la création de nouveaux postes de professeur assistant.

Antonio Loprieno, que pensez-vous de « Vision 2020 » ?

La demande qu'expriment les jeunes chercheurs dans leur initiative est justifiée. Mais ils relaient une vision totalement dépassée du paysage universitaire suisse. L'ancienne hiérarchie, avec des professeurs qui résidaient dans leur royaume, n'existe plus. Les universités suisses se sont adaptées aux besoins des forces du corps intermédiaire académique, par exemple avec la création de postes de professeur assistant en prétitularisation conditionnelle.

Mais les initiants arguent qu'il faudrait plus de postes fixes de professeur assistant...

Les changements radicaux ne constituent pas le bon traitement. De nouveaux postes fixes et la « fonctionnarisation » d'une partie du corps intermédiaire académique bloqueraient le système pour des décennies. C'est ce qui s'est passé en France et en Italie. En Allemagne, il existait un corps intermédiaire avec des postes fixes de conseiller académique. Le système a été flexibilisé grâce à des postes de professeur junior à durée déterminée. Maintenir l'argent en circulation, grâce à des emplois temporaires, nous permet d'offrir constamment une opportunité de qualification aux forces de la relève. Nous avons surtout besoin de davantage de postes, mais à durée déterminée. Le pool de candidats pour les postes fixes de professeur serait ainsi élargi.

Et que deviennent les nombreux candidats non choisis, une fois que leur engagement temporaire arrive à terme ?

J'espère que nos scientifiques les plus qualifiés sont aussi à même d'occuper de bonnes positions dans l'administration et l'industrie. Plus l'air se raréfie et plus on grimpe, c'est ma foi l'une des caractéristiques du monde universitaire. Pour le moment, nous ne rencontrons pas de problème académique réel, car la recherche



Andreas Zimmermann/umbas.ch

suisse est mondialement à la pointe. Mais nous avons une demande de la part de la société, vu que de nombreuses chaires sont occupées par des professeurs étrangers. Notre idée est donc d'élargir le corps intermédiaire, avec des postes à durée déterminée, pour pouvoir choisir davantage d'experts indigènes !

Que se passerait-il si les universités réduisaient ces chaires, que les initiants jugent « trop lourdes », pour financer un nouveau corps intermédiaire ?

Nous aurions moins d'argent pour engager des « sommités ». C'est le prix que nous devons peut-être payer, mais nous devons être conscients que nous ne pourrions alors plus embaucher autant de personnes, capables d'officier comme phares de la recherche suisse au niveau international. Lors du repourvolement des postes, aujourd'hui déjà, on réduit partiellement les structures et on crée de nouveaux postes. A l'Université de Bâle, par exemple, il n'y a plus de « professeurs ordinaires », mais des professeurs assistants, des professeurs associés et des professeurs. Un objectif est aussi de ne plus attribuer les fonds directement aux chaires, mais aux facultés qui les octroient en fonction des performances. Le système évolue donc déjà dans la direction proposée par les initiants. Nous n'avons pas besoin d'un changement imposé d'en haut.

Propos recueillis par Valentin Amrhein ■